

32-34 rue des Jeuneurs, 75002 Paris • 01 42 33 29 15 • fondation@ifrap.org

La crédibilité de la France est maintenant en jeu

Il y a un an, la Fondation sonnait déjà l'alerte sur le dérapage du coût annuel de la dette publique. En 2022, au lieu des 39 milliards votés, la facture de la charge de la dette s'élèverait, selon nos estimations, à 77 milliards d'euros sur l'ensemble des administrations publiques. Nous basculons dans l'ère où la charge de nos 3 000 milliards de dette coûteront plus cher par an que l'Éducation nationale, premier poste budgétaire de l'État.

Quant aux taux d'intérêt dont « *personne n'anticipait* » l'emballlement à Bercy, le gouvernement anticipe désormais pour fin 2023 un taux de la dette à trois mois à 3,9 %, et à 3,4 % sur la dette à dix ans. Du jamais vu qui ne laisse rien augurer de bon... et qui fait cogiter les agences de notation.

C'est maintenant une urgence de convaincre les investisseurs du sérieux de la gestion de la France. Le problème ? La réforme des retraites est une réforme a minima et si on n'embraye pas sur de nouvelles (et sérieuses) réformes, sur un vrai plan d'économies et sur un audit complet de la qualité de nos services publics, on risque de nouvelles dégradations de la note de la France... voire une mise sous tutelle financière de la Commission européenne ou de la BCE car le risque que notre imprudence budgétaire fait courir pour l'union monétaire est très élevé.

En cas de perte de crédibilité de la France, où Bercy ira-t-il chercher l'argent nécessaire pour faire tourner la maison France ? La réponse est simple : dans des hausses d'impôts. Les idées folles circulent et on parle déjà de taxes exceptionnelles. Cela alors que notre taux de prélèvements obligatoires est déjà le plus haut d'Europe, à 45,3 % du PIB.

Agnès Verdier-Molinié, directeur de la Fondation IFRAP



OÙ VA NOTRE ARGENT ?

Le dernier essai d'Agnès Verdier-Molinié, directrice de la Fondation IFRAP, publié aux éditions de l'Observatoire faisait, le 7 avril 2023, la Une du Figaro Magazine.

LE FIGARO

« Dans [cet essai] la directrice de l'IFRAP pointe le scandale de la dilapidation des deniers publics et esquisse des solutions de bon sens pour s'en sortir. »

Ghislain de Montalembert,
Figaro Magazine, 7 avril 2023.

Le Point

« Un percutant et savoureux essai. [...] Il y a un grand mystère français qui devrait tous nous interpeller, à moins d'avoir le cerveau confit dans l'archéo-marxisme ou la pensée magique: nous dépensons beaucoup plus que nous produisons, et nous ne voyons pas la couleur de cet argent. »

Franz-Olivier Giesbert,
Le Point, 12 avril 2023.

Extrait de l'entretien « Comment l'Etat gaspille notre argent » d'Agnès Verdier-Molinié, directeur de la Fondation IFRAP, au Figaro Magazine du 7 avril 2023



LE FIGARO MAGAZINE. Inefficacité, grèves à répétition, absentéisme... Face à la dégradation des services publics, la question que pose votre livre est légitime : où va notre argent ?

Agnès VERDIER-MOLINIÉ. C'est le grand scandale français : les dépenses publiques explosent mais, année après année, les services publics se dégradent. La France est devenue un village Potemkine. En apparence, la devanture est encore correcte, mais tout se démantèle à l'intérieur. L'hôpital n'est plus que l'ombre de lui-même, l'école de la République s'enfoncé un peu plus chaque année, les transports publics dysfonctionnent à

intervalles réguliers... Quant à l'État, il délaisse de plus en plus ses missions régaliennes : la justice et la police sont débordées, les peines ne sont pas systématiquement appliquées, les prisons saturées...

Dans votre livre, vous dénoncez le fait que tous les Français ne payent pas les services publics au même prix. C'est une injustice, selon vous ?

Beaucoup le savent : plus on paye d'impôt sur le revenu, plus cher on paye la cantine dans les écoles publiques, l'inscription au conservatoire ou la place en crèche de nos enfants. Cela fait peser une double peine sur les foyers qui travaillent et paient l'impôt sur le revenu : ils paient plus d'impôts que les autres pour financer des services auxquels ils n'auront accès qu'en payant plus à nouveau. Exemple : à Paris, les inscriptions aux conservatoires municipaux varient de 73 à 1111 euros par an, selon la tranche d'imposition des ménages. La conséquence ? Les plus riches se retirent du système public, sachant qu'ils peuvent obtenir le même service, à meilleur prix, dans le privé. Soit exactement l'effet inverse de la diversité sociale prétendument recherchée.

DANS LES MÉDIAS

► Paris Match, l'entretien avec Agnès Verdier-Molinié, "Le service public se délite", jeudi 4 mai 2023.



► Les Echos, La France, village Potemkine ?, mercredi 10 mai 2023.



La France est le pays le plus lourdement taxé de la zone euro, pourtant nos services publics prennent l'eau. L'intérêt du livre d'Agnès Verdier-Molinié réside [...] dans les éclairages chiffrés assortis d'infographies sur une vingtaine de « scandales ».

Des études qui bousculent toujours l'actualité et animent le débat public

Selon une note de l'IFRAP dévolue par l'Opinion, la structure des cotisations française entraîne une smicardisation de la société et empêche la création d'emplois industriels bien rémunérés

Cette étude qui plaide pour des baisses de charges sur... les hauts salaires

Contre-courant
Le think tank libéral IFRAP a comparé les cotisations sociales en France et en Allemagne. Et défend des baisses de charges controversées sur les salaires supérieurs à 2,5 smic.

Marc Vignaud

AVEC L'INDICATION automatique du smic sur l'indication du salaire, le salaire minimum devrait encore augmenter de 2,3% début mai. Une hausse bienvenue pour assurer le choc de la hausse des prix, notamment alimentaires. Mais cette tendance entraîne aussi un écartement de l'échelle des salaires : les personnes payées un peu plus que le smic voient leur niveau de rémunération rattrapé par le salaire minimum. Comme les minima salariaux assignés dans les branches professionnelles pour chaque niveau de qualification ne suivent pas, leur progression salariale s'en trouve brisée tout au long de leur carrière. Le problème a bien été identifié par le gouvernement, mais il peine à apporter des réponses efficaces.

C'est dans ce contexte que la Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques (FRAP), publie une étude comparative des cotisations sociales qui pénent sur les salaires en France et en Allemagne. Dans ce travail que nous dévoilons en exclusivité, le think tank montre que le système français, qui concentre les allègements de charges sur les salaires inférieurs à 1,6 smic

non ceux de l'emploi des personnes les moins qualifiées, favorise les bas salaires, contrairement au système allemand.

De l'autre côté du Rhin, l'écart lié aux cotisations sociales entre ce que doivent payer les entreprises (« salaire » super brut) et le salaire net perçu par les salariés, est ainsi bien plus fort qu'en France sur les salaires faibles. Ici, 0,5 smic à 1,5 smic, alors que la C.A. de François Hollande, la différence s'avère minime. En revanche, à partir de 3 smic, Berlin perd beaucoup moins de cotisations. Selon les calculs de la Fondation, en France, « les hauts salaires (au-delà de 2,5 smic) acquittent 24 milliards d'euros de charges en plus par rapport à ce qu'ils paieraient avec le système allemand ». En sens inverse, les salariés sous 1,6 smic acquittent 29 milliards d'euros de charges sociales en moins.

Enfin, à partir de données d'Eurostat de 2018, le think tank constate d'ailleurs que les salaires compris entre 1,1 et 2,5 smic sont sur-représentés dans l'industrie et la construction. Si notre pays avait la même distribution des salaires que l'Allemagne dans ces deux secteurs, à calculer la Fondation, il y aurait 140 000 salariés à temps complet de moins dans la tranche de salaires 1 à 1,6 smic et 200 000 salariés de moins dans la tranche de salaires de 1,6 à 2,5 smic. Il y aurait en revanche 520 000 salariés en plus dans les tranches de salaires supérieures à 2,5 smic.



l'Opinion

Mardi 18 avril 2023, L'Opinion reprenait les conclusions de l'enquête de la Fondation IFRAP sur les cotisations sociales entre France et en Allemagne et leurs impacts sur les niveaux de rémunérations.

Jeudi 27 avril 2023, à l'occasion de la publication de la dernière étude de la Fondation, Et si Pôle Emploi s'occupait mieux des chômeurs et coûtait moins cher ?, Agnès Verdier-Molinié, directrice de la Fondation IFRAP, débattait avec Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion de la réforme du RSA.

« Une comparaison du coïncidence (rapport de la rémunération super brute au salaire net perçu par le salarié) entre la France et l'Allemagne montre que si la France avait eu la même distribution des salaires que l'Allemagne, alors il y aurait eu 140 000 salariés à temps complet de moins dans la tranche de salaires 1-1,6 Smic, 380 000 salariés de moins dans la tranche de salaires 1,6-2,5 Smic mais 520 000 salariés en plus dans les tranches de salaires supérieures à 2,5 Smic. Un constat qui explique pourquoi la France se "smicardise" tandis que l'Allemagne, elle, conserve une industrie à forte valeur ajoutée. »

Extrait de l'étude Cotisations sociales : les hauts salaires surcotisent 24 milliards de trop.

DANS LES MÉDIAS



» L'Heure des Pros, Cnews, mercredi 12 avril 2023.



» L'entretien de Sonia Mabrouk, Europe 1, jeudi 13 avril 2023.



» Midi politique face à Adrien Rohard, Franceinfo, mardi 18 avril 2023.



» Ne nous fâchons pas, Paris Première, mercredi 19 avril 2023.

» Et aussi sur Sud Radio, dans le JDD, Les Echos, Valeurs Actuelles et Paris Match...

● Une mission

La Fondation IFRAP est une fondation d'utilité publique, reconnue par décret en Conseil d'État paru au Journal officiel le 19 novembre 2009. Fondation unique à la fois par son objet, « effectuer des études et des recherches scientifiques sur l'efficacité des politiques publiques, notamment celles visant la recherche du plein-emploi et le développement économique, faire connaître le fruit de ces études à l'opinion publique, proposer des mesures d'amélioration et mener toutes les actions en vue de la mise en œuvre par le Gouvernement et le Parlement des mesures proposées », et par son financement exclusivement privé. Elle est le résultat de plus de 30 années de recherches et de publications visant la performance des dépenses publiques.

● Gouvernance de la Fondation IFRAP



Le bulletin d'information de la Fondation IFRAP est une publication de la Fondation IFRAP - Fondation reconnue d'utilité publique. 32-34 rue des Jeuneurs, 75002 Paris. Tél. 01 42 33 29 15. www.ifrap.org • Directeur de la publication : Agnès Verdier-Molinié. Rédaction graphique : TÉMA Agence. Impression : Socosprint, 36 route d'Archettes, 88000 Épinal. Dépôt légal : à parution. ISSN : 2116-3510.

SOUTENIR LA FONDATION IFRAP

OUI, je m'abonne à la revue de la Fondation IFRAP pour 1 an, soit 65 €.

OUI, je soutiens la Fondation IFRAP et fais un don de €.

Règlement par chèque*, libellé à l'ordre de la Fondation IFRAP.

M. M^{me} M^{lle}

Nom

Prénom

Organisme.....

Forme juridique/n° Siren.....

Adresse.....

Code postal.....

Localité.....

E-mail.....

Téléphone.....

AVANTAGE FISCAL*

Vous êtes une personne morale : réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Vous êtes une personne physique : au titre de l'impôt sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable ; au titre de l'IFI, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt, dans la limite de 50 000 euros, de 75 % de vos dons versés.

* Seuls les dons donnent droit à déduction fiscale.

En tant que fondation reconnue d'utilité publique, la Fondation IFRAP est habilitée à recevoir des legs. Faire un legs à la Fondation IFRAP : un geste fort pour transmettre vos valeurs au service de la prospérité de la France. Pour plus d'informations, contactez le 0142333039.

Bulletin à retourner à : Fondation IFRAP. 32-34 rue des Jeuneurs, 75002 Paris.

